

LE PETIT PIOTTAT

2024



"Après Paris, Plottes"

Henri IV, voulant réunir ses forces sous Paris, demandait à Ponceat de s'y rendre dans le plus bref délai possible. La tradition nous rapporte que le chef calviniste fit répondre au roi qu'il voulait d'abord prendre Plottes. Alors Henri IV de dire : « Après Paris, Plottes ».





SOMMAIRE

Le mot du maire

Les finances

La vie de la commune

Etat civil

Parole aux associations

Les joyeux cartables

Santé-Social

Une page d'histoire

Infos pratiques

BULLETIN MUNICIPAL

Rédaction, Publication : Mairie



Le mot du maire

Comme tous les ans, en tant que maire, j'ouvre la 1ère page de votre "Petit Piottat" très attendu par beaucoup d'entre vous.

Je ne vous prendrai pas un grand temps de lecture afin de vous laisser découvrir au fil des pages la vie de notre petit village.

Nous voilà quand même sortis de cet hiver certes pas très rigoureux mais combien pluvieux. Espérons que le printemps nous fasse oublier tout cela.

Vous découvrirez dans la rubrique " Finances " que nous allons débiter quelques travaux, en l'occurrence la réfection de la rue de la Roche. Le temps de ces travaux occasionnera une gêne pour les stationnements des véhicules, vous devrez prévoir, si vous résidez dans cette rue, beaucoup d'anticipation dans vos déplacements. Mais n'est-ce pas le prix à payer pour avoir plus de confort plus tard !!

En ce qui concerne le ramassage des ordures Poubelle jaune Poubelle noire ça y est, je pense que maintenant vous vous êtes toutes et tous familiarisés avec ce changement. Encore quelques incivilités à déplorer, elles seront réglées prochainement. Comme promis, je ne vous prendrai pas plus de temps, si ce n'est que pour revenir sur l'année dernière, je vous avais demandé d'être vigilants auprès de vos voisins, de nous prévenir dès la moindre anomalie, et bien merci, un grand merci. Je vous assure que " ça marche bien ". Je vous sollicite à nouveau cette année, continuez !

Au plaisir de se rencontrer.

Très cordialement.

Philippe Eloy



Des Piottats à l'honneur



Lucas GAGNEPAIN vice champion de France au concours de chien de pied sur sanglier.

Simone BACONNET remporte le concours de dictée départementale des clubs de seniors Générations Mouvement, elle s'est imposée face à 25 concurrents. L'équipe municipale l'a reçu en mairie pour la féliciter. Malheureusement Mme BACONNET ne pourra pas participer à la phase nationale.



Les finances

Investissement

Compte administratif commune, en €

DEPENSES	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
dépenses d'équipement	80 345,29	47 852,13	63 056,65	16 431,43	27 444,06	23 026,18	2 805,73	137 185,03	113 857,64	68 554,72
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 413,36	0	0	0	0	0	0	0	0
remboursement d'emprunts et dettes assimilées	57 381,47	57 387,16	80 775,63	55 719,32	56 918,00	64 129,53	100 286,93	55 320,11	89 946,79	52 144,02
opérations d'ordre de transfert entre sections	10 645,23	0	0	378,00	0	0	0	0	0	0
Total	148 821,99	107 652,65	144 832,28	72 528,75	84 362,06	290 162,71	103 092,66	192 505,14	203 844,33	120 698,74

Compte administratif commune, en €

RECETTES	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
subventions d'investissement reçues	14 179,53	0	2 873,00	0	29 236,21	32 999,80	12 302,00	74 375,36	65 527,19	73 049,00
emprunts et dettes assimilées	0,00	0	0	0	62 000	1 050	26 600	0	51 761	50 000
immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
immobilisations en cours	0	0	0	0	0	1 108,69	0	0	0	0
Dotations, fonds divers et réserves (hors c/1068)	27 176,31	12 479,19	5 985,67	39 204,30	27 283,27	4 336,38	16 225,10	10 534,39	38 067,15	6 753,12
Excédents de fonctionnement capitalisés c/1068	80 108,08	117 358,42	28 318,67	68 403,89	127 795,93	73 578,26	0	132 978,12	94 015,02	73 278,59
dépôts et cautionnements reçus	1 300,10	1 350	1 475,99	300	1 150	0	1 200	2 050	1 430,29	1 500
opérations d'ordre de transfert entre sections	11 115,63	7 135,40	8 428,71	8 471,06	7 654,99	7 236,71	7 236,71	6 955,98	6 857,58	7 435,60
Total	133 879,63	138 321,01	47 082,44	114 379,27	258 128,30	120 309,84	66 563,81	226 891,85	257 658,23	212 024,31
solde annuel d'exécution	-14 942,36	30 668,36	-97 452,05	41 849,52	170 766,24	-174 875,87	-37 528,85	34 395,71	53 814,90	91 325,67

Fonctionnement

Compte administratif commune, en €

DEPENSES	2 023	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014
charges à caractère général	95 641,71	132 164,25	105 977,43	93 408,23	101 080,65	97 477,59	98 062,53	110 107,70	99 671,34	90 012,65
charges de personnel et frais assimilés	183 618,06	178 401,75	170 709,69	183 146,30	185 996,75	182 795,78	185 740,60	187 691,70	190 014,35	175 076,15
atténuation de produits	66 685	70 835	57 863,00	63 246	63 446	63 122	63 147	66 431	62 080	61 212
autres charges de gestion courantes	32 490,84	31 437,19	49 463,53	49 492,52	48 053,70	52 641,74	50 329,52	50 067,79	52 247,95	53 078,03
charges financières	7 404,01	8 119,18	9 489,40	10 802,05	11 994,63	12 851,69	14 183,67	17 783,80	19 531,30	20 013,42
charges exceptionnelles/spécifiques	877,05	99,25	0	0	0	28	0	550	0	2 091,65
dotation pour provisions semi-budgétaires	700,00	1 000	0	700	0	0	0	0	0	0
dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
opérations d'ordre de transfert entre sections	11 115,63	7 135,40	9 228,71	8 471,06	7 654,99	7 236,71	7 236,71	6 955,98	6 857,58	7 435,60
Total	400 533,20	429 192,02	402 808,67	409 267,89	419 228,82	408 163,51	418 700,03	443 147,97	420 178,23	408 919,50

Compte administratif commune, en €

RECETTES	2 023	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014
atténuation de charges	29 293,70	31 573,63	12 277,77	31 027,65	15 226,82	18 735,56	6 016,73	10 644,84	9 795,63	15 183,68
produits des services, du domaine et ventes	36 107,89	32 572,88	37 074,04	23 203,52	27 370,38	28 914,72	26 456,44	32 899,94	32 878,25	21 544,88
impôt et taxes/fiscalité locale	318 397,00	294 416	300 516	285 749	278 550	275 236	279 263	278 007	290 235	271 034,50
dotations et participations	136 675,64	151 356,95	133 352,74	141 434,24	137 161,01	140 708,35	156 411,24	161 907,96	172 531,04	178 789,29
autres produits de gestion courante	26 909,58	17 492,68	15 730,76	14 520,45	16 848,52	14 848,74	65 717,26	17 691,66	16 017,41	16 199,14
produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
produits exceptionnels/spécifiques	36,04	12 306,29	735,00	877,21	381,09	0	979,91	592,87	80	1 120,80
opérations d'ordre de transfert entre sections	10 645,23	0	700	378	0	0	0	0	0	0
Total	562 264,08	539 737,43	500 386,31	497 191,06	475 587,82	478 443,37	535 843,58	501 744,30	501 537,33	503 862,59
Résultat annuel de fonctionnement	161 730,88	110 565,41	97 777,64	87 923,19	56 329	72 289,86	117 143,55	58 596,33	81 359,10	94 943,09

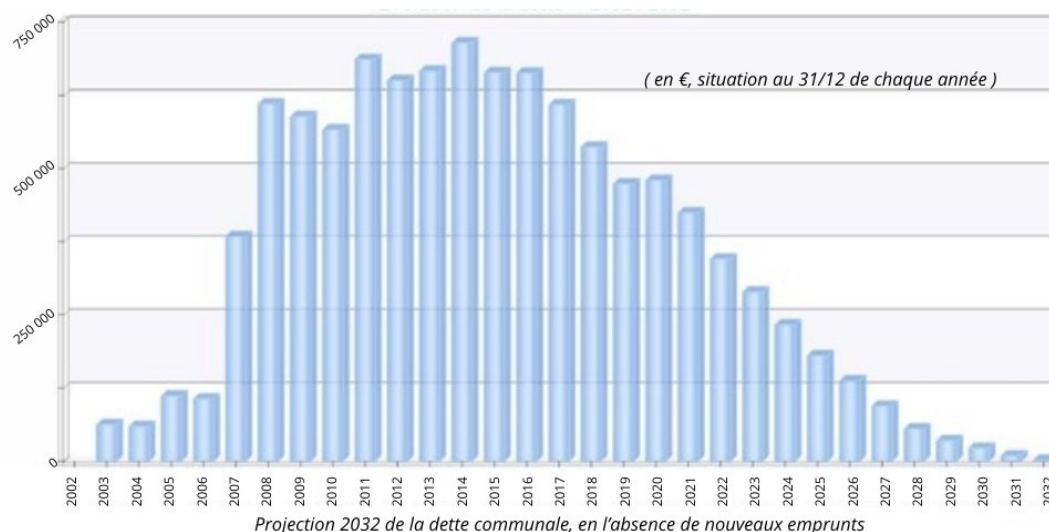
RETROSPECTIVE 2023

L'année 2023 a été marquée par une forte hausse du résultat de fonctionnement qui s'est établi à 161 730, 88€, une situation consécutive aux incertitudes sur le prix de l'énergie, à l'élargissement et la revalorisation des bases fiscales et à la mise en œuvre d'un dispositif spécifique.

Les incertitudes quant à l'évolution des prix de l'énergie avaient entraîné une surestimation du coût du gaz et la minoration du résultat 2022, les régularisations subséquentes ont amélioré le résultat 2023 de 15 388,28€. L'augmentation des produits fiscaux en 2023, + 23 981€, provient de la hausse des bases fiscales, élargies et revalorisées, alors que les taux communaux sont restés inchangés. Enfin, la neutralisation de l'amortissement des subventions versées, dispositif permettant de supprimer l'impact sur la section de fonctionnement consécutif à l'obligation d'amortir, adopté lors du conseil municipal du 16 décembre 2022, a permis un rehaussement du résultat de fonctionnement de 10 645,23€

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 148 821,99€, composées essentiellement par 57 387€ de remboursement d'emprunts et 80 345€ de dépenses d'équipement comprenant : réfection du chemin d'en Bout, 26 058,20€, avec la participation de la ville de Tournus pour le même montant, deuxième tranche de travaux de réfection voirie de la Grange du Bois, 19 344€, réfection de l'allée du cimetière, 16 340€, achat d'un broyeur à feuilles, mutualisé avec les communes de Chardonnay et Uchizy, pour 8493,70€, panneaux de signalisation, 3136,32€, aménagement du local associatif, 1 999, 42€

Après les pics d'endettement consécutifs aux gros investissements d'équipement réalisés depuis les années 2007-2008, l'endettement de la commune, hors budget annexe assainissement (i) , diminue régulièrement, au rythme du désendettement contractuel. Fin 2023, le capital restant du était de 232 534,56€, comprenant 10 lignes d'emprunts, échéance la plus lointaine en septembre 2032. L'emprunt le plus important concerne la tranche 2 des travaux de l'école avec un capital résiduel de 76 788,13€, taux fixe de 3.81% et dernière échéance en avril 2031. Il n'y a pas d'emprunts en devises ni d'emprunts garantis.



Cette dette avait fait l'objet d'une restructuration en 2010 et comprend 72 % d'emprunts à taux fixe avec pénalité de remboursement actuarielle et 28 % d'emprunts à taux variable, principalement indexés sur l'Euribor. Elle est devenue peu sensible aux variations de taux d'intérêt, à la hausse comme à la baisse.

Le ratio de désendettement de la commune diminue, passant de 2,43 à 1,43 ans, soit largement inférieur à 10 ans, seuil à ne pas dépasser (ii) .

BUDGET ET PERSPECTIVES 2024

Le budget 2024 de la commune, construit sans hausse des taux fiscaux, prévoit plus de 150 000€ d'investissements, principalement orientés vers la réfection et l'entretien de la voirie.

Les sections de fonctionnement, en équilibre à 710 319,64€ et d'investissement, en équilibre à 394 733,38€ sont présentée ci-dessous :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 recettes en €		BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 dépenses en €	
atténuation de charges	6 660,96	175 800,00	charges à caractère général
produits des services, du domaine et ventes	29 525,44	190 950,00	charges de personnel et frais assimilés
impôt et taxes	334 888,00	73 600,00	atténuation de produits
dotations et participations	128 938,75	34 050,00	autres charges de gestion courantes
autres produits de gestion courante	14 500,00	6 000,00	charges financières
produits exceptionnels	0,00	0,00	charges exceptionnelles
excédents reportés	191 681,05	700,00	Dotations provisions semi-budgétaires
opérations d'ordre de transfert entre sections	4 125,44	0,00	dépenses imprévues
	710 319,64	225 094,20	virement à la section investissement
		4 125,44	opérations d'ordre de transfert entre sections
		710 319,64	

BUDGET INVESTISSEMENT 2024 recettes en €

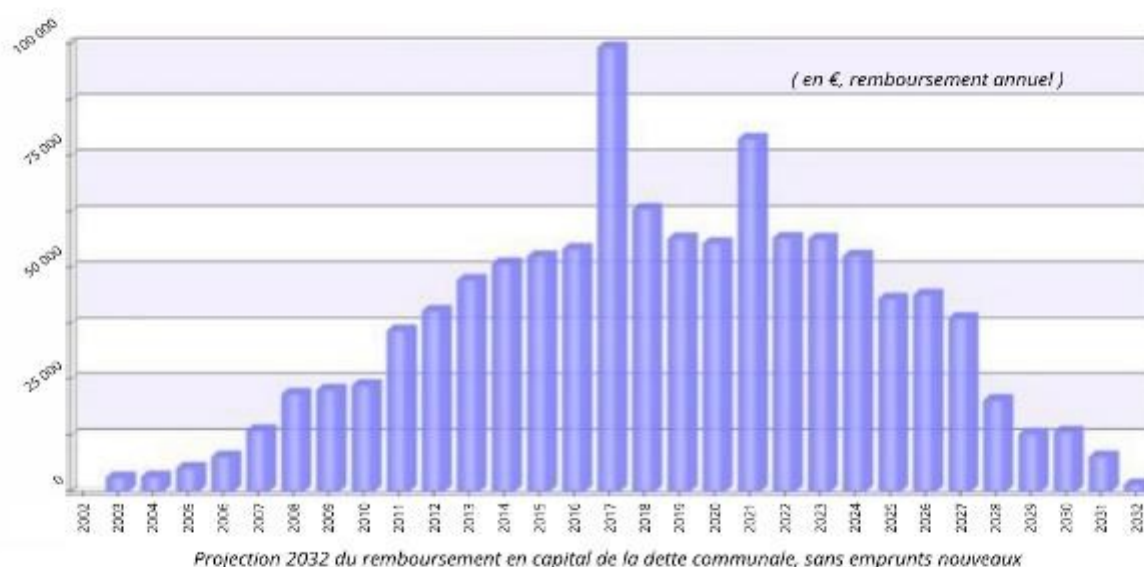
Subventions d'investissement reçues	25 535,00
Emprunts et dettes assimilées	19 979,00
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 973,32
Excédents de fonctionnement capitalisés c/1068	101 526,42
Emprunts et dettes assimilées	2 500,00
Virement de la section de fonctionnement	225 094,20
Opération d'ordre de tranfert entre sections	4 125,44
	394 733,38

BUDGET INVESTISSEMENT 2024 dépenses en €

Résultat reporté	101 226,42
Dépenses d'équipement	234 396,05
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	54 985,47
Opération d'ordre de tranfert entre sections	4 125,44

Les dépenses d'équipement suivantes sont prévues en 2024 : Enfouissement des lignes rue du Bœuf : 1 323,35€, Matériel informatique scolaire : 3 880€, Stores pour l'école : 4 328€, Toiture Amitieul : 5 917€, Réfection rue de la Roche : 103 500€, Route d'en Vaux : 5 749€, Salle de bain ancienne poste : 2 192€, Ruelle de la Cortière : 6 000€, Bibliothèque : 2 870€, Achat parcelle de bois : 17 141€, Serveur NAS : 1 100€, Bornes incendie : 1 400€, Travaux cimetière : 1 800€

Les financements externes attendus comprennent une subvention du Conseil Départemental de 1900€ accordée pour le développement et la numérisation de la bibliothèque, les subventions d'investissement relatives au matériel mutualisé et un emprunt court terme à 1 ou 2 ans de 19 979€ pour financer le décalage de TVA qui sera mis en place seulement si nécessaire.



Bien qu'en diminution sensible depuis 2017, le remboursement en capital de la dette, plus de 40 000€ jusqu'en 2026, représente toujours une charge conséquente qui diminue d'autant la capacité de la commune à autofinancer ses investissements. Un reprofilage de la dette restante pourrait s'envisager.

Guy Perret, adjoint chargé des finances, mai 2024

i Au 31/12/2023, la dette au budget annexe assainissement était de 35 125€

ii Source : 2 avril 2024, Direction Départementale des Finances Publiques, Mairie de Plottes, ratios 2023



La vie de la commune

L'allée du cimetière a été refaite



Nous pouvons à nouveau emprunter les petits sentiers qui ont été nettoyés et élargis



Une ouverture et la pause d'un portail ont été fait au niveau de la cour de l'école pour faciliter l'accès des secours et autres en cas de besoin.



Plottes s'est associé aux communes de Chardonnay et Uchizy pour acheter un aspirateur à feuilles, une convention pour l'utilisation de ce matériel a été signée par les maires des trois communes à la mairie de Plottes.

Les informations de notre commune en temps réel

Un peu de civisme !

Vous l'avez certainement constaté, cela devient de plus en plus difficile d'emprunter les espaces verts de la commune sans risquer de mettre les pieds sur les crottes de chiens.

Nous vous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et ce par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections de son chien.

Pour le bien être de tous, soyons vigilants !



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 CLICS

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de la commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite si votre téléphone vous demande de renvoyer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"



De nombreux Piottats sont venus se recueillir au monument aux morts lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, des représentants des pompiers de Tournus nous ont fait l'honneur de leur présence.

8 mai

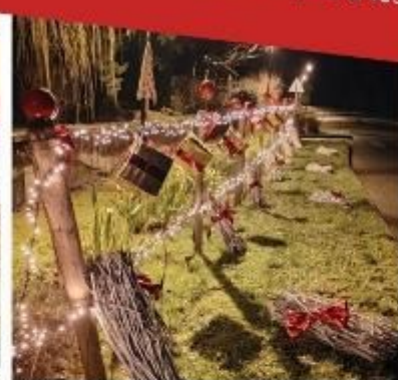


Rayann RAVAT et Lora RENARD ont cette année porté le drapeau à l'effigie de l'école de Plottes.

11 novembre



Lydie DESCHAMPS, Michel BERNARD et leur équipe, tous bénévoles, ont encore cette année superbement décoré le village, que ce soit cet été avec le fleurissement ou pour Noël. Un grand merci à tous pour leur implication. N'hésitez pas à les rejoindre !



Ayant pour objectif d'améliorer le cadre de vie, faire connaître et valoriser la commune, la tradition veut désormais que Plottes s'habille chaque année des couleurs de Noël pour les fêtes de fin d'année.



Pour ne pas lasser, il faut innover ... c'est ce que nous avons fait avec "La fête au Village 2023" sujet principal des décors de Noël.

Notre petite équipe s'est réunie sans relâche 2 fois par semaine pour mener à bien un projet qui nous a donné du fil à retordre, surtout le manège ... lourd, encombrant.

D'autres idées se bousculent dans nos têtes pour que Noël 2024 soit à nouveau beau, original et agréable à voir.

Nous nous retrouvons chaque lundi et jeudi de 14h30 à 16h30. Convivialité et bonne humeur sont nos principes. Toutes les idées sont mises en commun. Pour être plus efficace encore, nous sollicitons toutes les bonnes volontés qui aimeraient participer. Chacun s'organise en fonction de ses disponibilités; pas de contraintes.



Venez donc nous rejoindre ... A bientôt.
L'équipe Déco



L'entreprise Servignat paysage

Vincent Servignat a accepté de répondre à un petit questionnaire pour nous présenter son parcours et son entreprise, nous le remercions.

Vincent est-ce que tu es originaire de Plottes ?

Non je suis originaire de Tournus, et suis arrivé à Plottes en août 2010

Quel a été ton parcours ?

J'ai commencé par la viticulture en passant un Bac Pro, un BTS viticulture/oenologie et une licence Pro en agriculture biologique. Après avoir travaillé 3 ans dans le Var en tant que technicien viticole/eonologie pour un cabinet de conseil, j'ai fait une reconversion et passé un Bac Pro Travaux Paysagers.

Peux-tu nous parler de ton entreprise ?

J'ai créé la SARL Servignat Paysage en septembre 2008. J'ai longtemps travaillé seul, aujourd'hui nous sommes 4 : un ouvrier à temps plein et deux apprentis. Je prévois l'embauche d'un autre ouvrier à temps plein cette fin d'année.



Dans quel secteur géographique tu interviers ?

Nous nous déplaçons à 15kms autour de Tournus.

Quel est ton domaine d'activité

Pour l'entretien des jardins, la demande est très forte du fait des 50% de crédits d'impôt. La SARL Servignat c'est 100% de services à la personne qui permet aux clients de bénéficier de 50% de crédits d'impôt, qu'ils exercent une activité professionnelle, qu'ils soient sans activité ou retraités. pour l'aménagement de jardin j'ai créé une autre société Servignat Vincent.

Quelles sont les évolutions du métier ?

La tendance est aujourd'hui à l'écologie et au recyclage, j'ai donc investi dans un broyeur de branches et dans du matériel à batterie électrique pour limiter la contrainte du bruit afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Le broyeur permet de diviser par 7 le volume de déchets.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

C'est un métier assez dur à cause de la météo et des conditions pas toujours faciles, il faut avoir un bon relationnel car nous travaillons au contact de particuliers. L'administratif est également très important et occupe une place de plus en plus grande.

Comment faire pour te contacter en cas de besoin ?

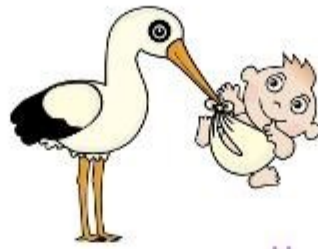
Mon numéro de téléphone : 06-68-82-29-05

Ma page Facebook : Servignat Paysage

Etat civil 2023



Un mariage a été célébré



Cinq bébés sont nés cette année, 2 petites filles et 3 petits garçons dont Julien GARNY le 7 juin

et Rafaël FERREIRA-GONCALVES le 4 janvier



Cinq Piottats nous ont quittés :

Robert TRESORIER le 10 avril
Claude GOULLIER le 11 avril
Lynaé BADET le 27 juin
Jean-Claude CHABRIER le 8 juillet
Marie-Madeleine CHANOIS le 22 septembre



Parole aux associations

Les textes qui suivent sont reproduits intégralement et, ce, sous la seule responsabilité de leurs auteurs



Association Communale de chasse de Plottes

Notre association forte de ces 25 membres actifs a eu le plaisir et la fierté cet été d'honorer Lucas GAGNEPAIN un adolescent de 13 ans. Bien entendu, pas encore chasseur mais qui s'adonne à sa passion dès qu'il le peut en accompagnant son "Papy".



Lucas s'était inscrit à un concours " juniors " en conduite de chien " de pied " départemental puis régional où il se classait aux 1ères places pour se qualifier en avril 2023 à la finale nationale qui avait lieu dans le département de l'Yonne. Parmi 12 concurrents venus des quatre coins de la France, il termina Vice champion de France dans sa catégorie.

Mais qu'est-ce qu'un concours " chien de pied " ?

Tout d'abord un " chien de pied " est un chien capable par tout les temps de détecter et suivre une trace ou l'odeur d'un sanglier passé plusieurs heures avant, voire une nuit complète auparavant, le sanglier étant un animal nocturne.

Le concours se déroule de la manière suivante :

Des pieds de sangliers, prélevés lors de la saison de chasse, sont gardés au congélateur. Ils sont fixés sur des semelles en bois que chausse un juge pour parcourir en forêt un itinéraire, à son gré, de 1,5 kilomètre avec plusieurs difficultés.



Cinq heures plus tard, après tirage au sort, le concurrent et son chien sont emmenés approximativement sur le lieu de départ. Ces derniers doivent suivre la piste et trouver en un temps donné, sous l'oeil attentif des juges, le leurre (morceau de peau de sanglier déposé à la fin du parcours).

Merci à vous pour ce moment de lecture.

Les membres de la Société de chasse

Amicale du RPI Ozenay-Plottes

L'Amicale du RPI Ozenay-Plottes est une association de parents d'élèves des écoles d'Ozenay et de Plottes « Les Joyeux Cartables » qui a pour but de soutenir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante et de permettre aux élèves d'avoir accès à des activités culturelles et sportives.

Nous organisons plusieurs manifestations durant l'année scolaire, voici celles de l'année scolaire 2023/2024 :



- o Vente de sapins de Noël et de fromages le dimanche 3 décembre 2023
- o Fête de Noël et vente de tartiflette le vendredi 15 décembre 2023
- o Vente de saucissons et d'andouillettes le dimanche 7 avril 2024
- o Spectacle et repas/loto de fin d'année scolaire le samedi 29 juin 2024

Cette année les fonds récoltés ont permis d'acheter des cadeaux aux élèves pour Noël et des voyages sont prévus en juin 2024. Les maternelles vont partir découvrir la vie de la ferme pendant une journée et les autres niveaux vont partir durant 2 jours dans le Puy de Dôme, là où grondent les volcans !

L'association a repris une seconde vie avec l'arrivée de nombreux nouveaux bénévoles. Nous remercions tout d'abord **l'ensemble des bénévoles** pour leur implication au quotidien. **Sans eux, pas de manifestations réussies.**

Nous souhaitons également **remercier les mairies de Plottes et Ozenay** pour leur collaboration et leur soutien.

Et pour finir nous adressons des chaleureux remerciements **aux personnes qui fréquentent nos stands** lors de nos manifestations, ainsi que **nos généreux donateurs** qui font le succès de notre loterie.

Au plaisir de vous croiser lors des manifestations qui préservent l'esprit de village et font le bonheur de nos enfants et nos aïeux.

L'Equipe de l'Amicale du RPI Ozenay-Plottes

Les joyeux cartables

L'école



les 53 élèves du RPI Ozenay-Plottes sont répartis dans 3 classes :

Une classe de maternelles (6 PS, 3 MS et 7 GS) avec l'enseignante Nicole PERRET et Valérie CARDON l'ATSEM.

Les 9 CP et 7 CE1 sont dans la deuxième classe de Plottes avec l'enseignante Marie-Pierre HOUVIEZ. Quant aux 4 CE2, 5 CM1 et 12 CM2 ils sont à Ozenay avec Axelle VERDENET qui assure aussi les fonctions de direction.



Pour conclure un travail sur l'équilibre alimentaire, l'auberge de l'Amitieuil a privatisé le restaurant afin de nous accueillir et proposer aux élèves un menu équilibré et adapté. Nous remercions Véronique et Gérald pour leur gentillesse et implication.



A l'occasion du Mardi Gras nous avons défilé dans les rues de Plottes, sans oublier de passer par la mairie.

Petit concert offert aux parents en attendant l'arrivée du Père Noël



Travail sur les 5 sens au lycée Dumaine à Mâcon à l'occasion de la semaine du goût.



10 kilomètres aller-retour ! C'est la distance que nous avons parcouru à pieds pour aller pique-niquer à la cure d'Ozenay





Le Prix des Incorruptibles est un prix de littérature jeunesse. Il est décerné chaque année par des élèves issus de classes de maternelle jusqu'au lycée. Maitresse Nicole nous a lu les 6 albums sélectionnés, nous avons voté, dépouillé et compté les bulletins. C'est "Le livre perdu" qui a obtenu le plus de voix.



C'est pas facile de déplacer une armoire normande !



Mais ou est maîtresse ?



Ateliers d'après-midi

Coordination, coopération, concentration et rythme.



Les élèves de cycle 2 et 3 (du CP au CM2) ont pu bénéficier d'un cycle "piscine" à Tournus. Tout le monde a fait de gros progrès dans l'eau au terme de ces 12 séances. L'entrée a été prise en charge par la Communauté de Commune du Tournugeois et le transport par les municipalités de Ozenay et Plottes.



Pause lecture à la bibliothèque de Plottes.



Découverte et observation de l'environnement.



Oeuvre à base de pommes de terre, de carton et de papier.



Un grand merci à la municipalité de Plottes, à celle d'Ozenay ainsi qu'à l'Amicale du RPI pour leur soutien tout au long de l'année.
L'équipe enseignante

Le périscolaire



La cantine

Les repas sont livrés par l'entreprise RPC (Roger-Patrice-Chantal initiale des prénoms des fondateurs) de Manziat. Une entreprise qui cuisine à partir de produits frais de façon traditionnelle, comme à la maison. 80% de ses produits et fournitures sont achetés en circuit court localement et/ou régionalement (distance maximum de 200kms).

Comme le prévoit la loi EGalim, un repas végétarien par semaine est servi.

35 à 45 enfants prennent régulièrement leur repas au restaurant scolaire de Plottes, ce qui représente environ 6 480 repas servis par an.

Le service et la surveillance sont assurés par Ophélie RAILLARD, Christelle COQUILLET et Valérie CARDON.

La garderie

Les enfants qui arrivent de la Grimaury en bus (accompagnés par Christelle COQUILLET) ont un temps de garderie de 30mn matin et soir, ils sont accueillis par Ophélie RAILLARD et Valérie CARDON. Pour les autres, le temps est variable. Ils sont gardés dans la cour de l'école ou dans la salle polyvalente en fonction de la météo.



Santé-Social

Centre Communal d'Actions Sociales



Les aînés de plus de 80 ans ont reçu la visite des membres du CCAS et du maire à l'occasion de leur anniversaire, Mme Rosario CAMPI, ainsi que notre nouvelle centenaire Georgette BACONNET ont été honorées.



Nos anciens se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager un bon repas offert par le CCAS



Défibrillateur

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Au bourg du village, un défibrillateur est installé à l'extérieur de la salle polyvalente.



Service-Public.fr

URGENCE Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

Autres numéros d'appel d'urgence gratuits et accessibles 24/24h

Enfants disparus : 116 000

Enfance en danger : 116 111

Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) 116 117

Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197

Samu social - Accueil des personnes sans abri : 115

À noter : Des numéros d'écoute et d'information existent également :

Femmes victimes de violence : 39 19

Harcèlement scolaire : 3020

Prévention du suicide : 31 14

Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77

Canicule info service : 0800 06 66 66



Une page d'histoire

Dans la nuit du 15 au 16 Février 1944, un parachutage de matériel fut effectué sur la commune, au niveau du lieu-dit « en Manan ».



Le largage s'étala jusqu' à la crête de la montagne de Cras. Au total ce sont 27 containers qui se retrouvent au sol, avec des contenus divers et variés mais principalement des armes. Initialement demandé par le chef du maquis du secteur ce parachutage fut annulé à sa demande. Manifestement sans résultat puisque les bombardiers de la R.A.F. (Royal Air Force), qui, outre les bombardements, avaient également pour mission de parachuter du matériel pour la Résistance, sont tout de même venus !

On notera par ailleurs une erreur d'appréciation de l'observateur de l'avion de tête : il prit une signalisation routière constituée de lanternes marquant l'emplacement de travaux à la sortie de Sennecey-le-Grand, en direction de Tournus, pour le balisage lumineux de la Résistance. Ainsi, il amorça le largage de sa cargaison et quelques containers tombèrent ici et là, entre la route de Tournus et la D182A. Un container ou deux furent récupérés par la gendarmerie locale sûrement de mêche avec les résistants qu'ils ont remis à l'occupant, pour donner le change.



Le maquis du secteur de Sennecey fut prévenu que des containers avaient été largués à proximité de la ville. Les maquisards se mirent à leur recherche. Ils réussirent heureusement à les récupérer et les dissimuler.

Du côté du terrain de parachutage de Plottes, personne n'était là pour attendre la livraison : les maquisards de Plottes pensaient l'opération annulée. Même le bruit des avions volant à basse altitude n'avait pas alerté les résistants. Il faut dire qu'il était monnaie courante à cette époque d'entendre passer les avions qui livraient d'autres maquis ou qui allaient bombarder l'Italie.

Ainsi les containers restèrent aux sols pendant 2 ou 3 jours. Par chance, la neige tombée durant la nuit permit bien involontairement de camoufler les cylindres de métal. Comble du hasard, le lendemain du parachutage, une unité cycliste de l'armée Allemande stationnée à Lugny, emprunta la route de Plottes en direction du col de Beaufer afin de rejoindre Tournus, ils passèrent à quelques dizaines de mètres des containers sans les remarquer.

Finalement avertis du largage, le groupe de maquisards se rend sur place. Au même moment, arrivent les maquisards F.T.P de Brancion, ils viennent d'apprendre la présence de ce parachutage oublié. Finalement, les deux groupes de résistants s'entendent pour évacuer le matériel et se le partager. Le maquis de Plottes cacha sa part dans la cave d'une maison en ruine à proximité.

Le chef du maquis que j'avais rencontré, m'avait précisé que le terrain qui avait été réellement validé pour ce parachutage était situé entre la crête de la Cras et le lieudit En Goy. Il se composait d'une bande rectangulaire dans la direction Nord /Sud. Le largage devait être validé depuis le sol par la lettre R (soit .-.) codé à la lampe torche. Le message transmis par la BBC et qui annonçait le parachutage était : « Nous prendrons les chemins les plus courts ».

Courant mars 1944 : Vers 06h00, l'armée allemande encercle le village et visite chaque maison. Quelques hommes de 16 à 65 ans sont pris en otages et placés face au mur de l'école le temps de la perquisition. Durant celle-ci, 4 soldats allemands se sont positionnés dans le clocher de l'église pour scruter les alentours aux jumelles. Fort heureusement pour les otages, ces soldats devaient être très préoccupés par leur mission, car s'ils avaient levé les yeux vers la charpente du clocher ils auraient découvert des armes dissimulées sur les poutres. L'occupant quitta Plottes sans rien avoir découvert...

Au matin du Mercredi 31 Mai 1944 : 4 résistants du Groupe de Plottes sont arrêtés au niveau du Café-épicerie tenu par Monsieur Husson: Adrien Juben-19 ans, Edmond Robin-19 ans , René Clet-23 ans et Emile Renaud-22 ans. L'opération est menée par la Feldgendarmerie, elle recherche un véhicule volé la veille à Sennecey-le-Grand appartenant aux troupes d'occupation. Edmond Robin est fusillé et son corps sera retrouvé le 3 juin par des membres de sa famille, dans le petit bois d'acacias jouxtant la route en direction de Tournus (D56). René Clet est fusillé lui aussi dans le bois de la Truchère, sur la route de Communauté de la Grande Ly (D376). Adrien Juben et Emile Renaud sont quant à eux transférés à Mâcon. Par la suite, ils sont internés à Lyon, à la prison de Montluc, interrogés et à leur tour fusillés le 16 juin... Ils seront inhumés à Tournus à 2 jours d'intervalle. Malgré les risques encourus, une foule considérable se déplaça pour les deux cérémonies.

Quelques jours avant le 6 juin 1944, un second parachutage a lieu à Plottes, mais cette fois-ci à La Croix Blanche.

En face de Le Villars, depuis l'orée du bois de Plottes, le maquis de Plottes harcèle les convois allemands. L'ennemi réplique par des tirs d'obus de mortier. L'échange de tirs ne dure que quelques minutes. Une anecdote : un obus de mortier fut retrouvé sur le secteur par un bûcheron dans les années 50, il a été détruit sur place.

Des soldats du SAS (Spécial Air Service), commandos parachutistes envoyés de Londres par petites unités sur les territoires occupés pour mener des actions de sabotage et de harcèlement, ont été largué sur la Saône-et-Loire. Notre département, carrefour stratégique pour le repli de l'armée allemande a accueilli une centaine de parachutistes SAS, dans le Charollais, la vallée de la Grosne ou l'Autunois. La proximité de la RN6 avec notre commune en a fait un point de passage pour la Résistance qui installait des embuscades sur la Nationale. En août 1944, de jeunes Piottas aperçurent un groupe de ces parachutistes SAS sur le chemin au niveau de la réserve d'eau entre Plottes et Chardonnay. Ils opéraient un repli après une embuscade. D'après un témoin, l'un des SAS avait un fort accent canadien.

Un jour en Août 1944 : un camion allemand, surmonté d'un canon de 20 mm Flak (antiaérienne), se positionna sur le chemin du Dolivet et l'équipage prit pour cible (à une distance de plus d'1,7km) une imposante structure en bois qui se trouvait au niveau du point géodésique sur la montagne de la Cras. Le canon le touche à plusieurs reprises, tandis qu'Albert Boyaud, natif de Plottes, se trouvait sur le versant opposé de cette structure, il était accompagné d'un de ces camarades. Les deux garçons se cachèrent dès la première détonation des obus explosifs, qui claquaient bruyamment au-dessus de en Vallay. Alice Mondange, native de la croix blanche, a assisté à la scène de loin, elle se rendit sur les lieux, bien après, avec plusieurs de ses camarades pour y récupérer des douilles du tir.



Il n'existe aucune explication sur la motivation de ces tirs. Avaient-ils reçu un ordre de destruction ? Ont-ils pensé que ce type de structure pouvait indiquer la moindre chose pour la résistance ? Être un signal de repère pour les avions qui passent à basses altitudes ?



Point vert : chemin du Dolivet, Point rouge : où se trouvait la structure en bois



Douille ramassée sur le chemin du Dolivet par Alice Mondange, quelque temps après le départ du camion.



Photographie d'illustration représentant un des nombreux types de véhicule utilisé à l'époque par l'Armée Allemande, il s'agit d'un camion Citroën U23 (de prise à l'armée Française en 1940) avec un canon de 20 mm Flak .30.



Le point géodésique placé par l'IGN en 1943, le chemin du Dolivet balisé en flèches rouges.

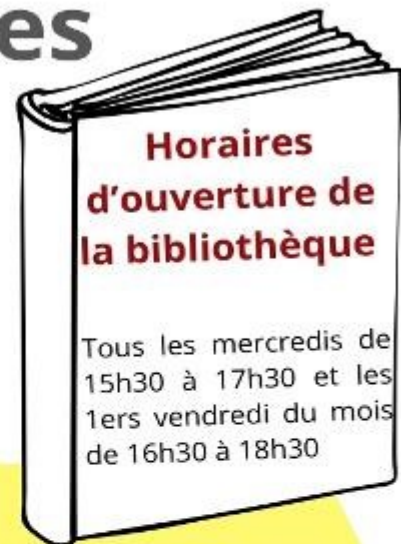
Date inconnue (très probablement fin août, début septembre 1944), des jeeps de combat allégées spécialement pour le SAS seraient passées par le bois de Plottes pour emprunter la RN6 entre Uchizy et le Villars afin d'attaquer les convois. Des témoins qui se trouvaient au Pas Fleuri ont vu des camions ensanglantés de l'armée allemande avec de nombreux impacts laissant imaginer la violence des combats.

Infos pratiques



Horaires de l'école

Ecole : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30
Garderie : lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h30 à 8h35 et 16h30 à 18h30



Tarifs communaux

Cantine : 3,55€ le repas
4,50€ pour les enfants qui mangent exceptionnellement à la cantine sans avoir été préalablement inscrits
2,40€ tarif panier : les parents amènent le repas de leur enfant suite à des problèmes de santé (sur présentation d'un certificat médical).

Garderie : 0.85€ par 1/2 heure
Salle polyvalente :
Les tarifs sont disponibles en mairie

Cimetière : Les tarifs sont disponibles en mairie.

Les boîtes à idées

Des « boîtes à idées » sont à votre disposition

- En mairie
- À l'Amitieul
- Au quartier de la Grimaury (en face de l'abribus).

Déclaration d'aménagement de culture

Tout aménagement ou modification de parcelles doit être soumis à une déclaration
<https://www.cavb.fr/services-aux-adherents/le-guide-du-viticulteur>

Notre commerce L'Amitieul vous accueille

Du mardi au jeudi de 7h30/12h et de 16h30 /19h30 Tél: 03-85-32-19-26
Vendredi et samedi 7h30/12h et 16h30/22h Mail: lamitieul@gmail.fr
Dimanche 7h30/12h Site internet: www.lamitieul-restaurant.fr
Fermeture dimanche après midi et lundi Facebook : L'Amitieul

Recensement militaire

Tout citoyen, fille et garçon, âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile dans le mois de son anniversaire, en présentant le livret de famille de ses parents. Une attestation de recensement lui sera remise, il faudra conserver ce document précieusement (aucun duplicata n'est délivré), il sera indispensable pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Passeport et Carte Nationale d'Identité

Désormais les demandes de passeport et de CNI doivent être déposées dans une station d'enregistrement. Pour les habitants de Plottes la plus proche est la mairie de Tournus. Prendre rendez-vous au 03-85-27-03-26. Les documents indiquant les pièces à fournir et les tarifs sont à votre disposition à la mairie de Plottes.

Portage des repas

SE RENSEIGNER EN MAIRIE
tél .03.85.40.51.10



Divagation des chiens sur la voie publique

arrêté du Maire du 4 mai 2007

Article 1 : il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien.

Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Par décision ministérielle, confirmée par une circulaire préfectorale, il est interdit, toute l'année, de brûler des déchets verts.

Ceci s'applique aux zones urbaines, périurbaines et rurales.

Les déchets verts: tonte de gazon, taille de haies, d'arbustes, élagages, débroussaillages, etc., doivent être emportés à la déchetterie.

Les agriculteurs ne rentrent pas dans cette interdiction.

Déchetterie

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, les badges pour accéder à la déchetterie de Tournus sont disponibles, retrouvez toutes les infos ainsi que les formulaires de demande de carte sur le site de communauté de commune :

<https://maconnais-tournugeois.fr/demandez-votre-carte-dacces-dechetterie/>

Réglementation du bruit

Arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 (extraits)

Article 1 : Domaine d'application

Il est interdit de jour comme de nuit , d'émettre sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Article 9 : Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Article 10: Appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels qu'appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- * les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- * les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- * les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



La mairie 03-85-40-51-10
Ouverture au public : Lundi 16h à 19h

E-mail : mairiedeplottes@gmail.com
Mercredi 9h30 à 12h Vendredi 9h30 à 12h

Permanence en mairie du maire et des adjoints

Philippe ELOY (le Maire)

Lundi et vendredi après-midi

Mercredi matin

Permanence des adjoints: sur rendez-vous

Réseau eau potable

En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable dans le Bourg du village.

Prévenir la SDEI de Charnay les Mâcon tél. 0 977 409 443

En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable à la Grimaury et dans les lieux-dits.

Prévenir la SDEI de Tournus tél. 0 977 409 443

Ou dans les deux cas URGENCES 24/24 tél. 0.977 401 127



Ministère des armées

Correspondant Défense pour la commune:
Mr LACROIX Christian

Informations religieuses

Pour tous renseignements: s'adresser à la
cure St Philibert de Tournus
tél .03.85.51.03.76

Informations concernant les engins agricoles hors-normes

Suite aux aménagements effectués dans la traversée du Bourg, nous demandons aux agriculteurs de bien vouloir prendre contact avec la mairie pour le passage dans la commune des engins hors-normes.

Liste électorale

Quand s'inscrire ?
Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Eclairage public

En cas de panne sur le réseau d'éclairage
public,
prière d'en informer le secrétariat de mairie



Site de la commune
www.plottes.fr

Page Facebook « Le Petit Piottat »
Pour suivre l'actualité officielle de la commune
de Plottes, retrouvez-nous sur la page :
<https://www.facebook.com/Lepetitpiottat/>

